



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Moyen-Orient

Question écrite n° 63573

## Texte de la question

En ce début de printemps 2005, la presse israélienne a semé le trouble et la discorde entre Amman, Damas et Téhéran. En effet, les médias hébreux ont rapporté que le monarque hachémite se serait dernièrement livré à une attaque en règle contre la Syrie, qu'il accuserait d'être « la principale menace pour la stabilité du Proche-Orient » avec l'Iran et le Hezbollah. A Amman, le palais a démenti les comptes rendus du Yédiot Aharonot et de Haaretz. Pour Damas et Téhéran, les propos du souverain jordanien sont d'autant plus offensants qu'ils ont été prononcés devant des représentants de la communauté juive américaine, qui se sont empressés de l'ébruiter du côté de Jérusalem. La Syrie et l'Iran, les deux régimes de la région les plus hostiles à toute normalisation avec l'État hébreu, n'ont donc pas manqué d'apprécier. Tout cela vient après la mise en garde du monarque hachémite, fin janvier 2005, contre l'émergence d'un « croissant chiite » allant de l'Iran au Liban, via l'Iraq (dominé par les partisans de l'ayatollah Sistani) et la Syrie (sous la coupe des alaouites), qui n'était pas passée inaperçue. En effet, elle reflète la crainte du petit royaume jordanien, exclusivement sunnite, de se retrouver en première ligne, face à un « arc » chiite. Compte tenu de la confusion de la situation, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre des affaires étrangères de lui faire le point sur ce dossier, et de lui indiquer les intentions du Gouvernement au sujet de ce dernier.

## Texte de la réponse

Les informations rapportées par les organes de presse mentionnés par l'honorable parlementaire ont été démenties par les autorités jordaniennes. Celles-ci ont indiqué à maintes reprises leur souhait de maintenir des relations cordiales et fructueuses avec l'ensemble de leurs voisins, à commencer par la Syrie. La Jordanie, qui est l'un des rares États de la région à entretenir des relations avec tous ses voisins, mène une action déterminée en faveur de la paix et de la stabilisation régionales, action qui reçoit tout l'appui et le soutien du Gouvernement français, à la mesure des liens d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 63573

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 avril 2005, page 4133

**Réponse publiée le :** 21 juin 2005, page 6260